



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**



Paris, le vendredi 17 octobre 2008

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Poursuivre les progrès accomplis en sécurité routière en France en s'inspirant des exemples des pays les plus sûrs**

**Avec une baisse du nombre de personnes tuées sur les routes de 43% depuis 2001, la France est devenue le meilleur contributeur à l'objectif européen de réduire de moitié le nombre de morts d'ici à 2010. Le nouvel objectif fixé par le Président de la République française de diminuer, en France, le nombre de personnes tuées à moins de 3 000 morts par an d'ici à 2012, impose de trouver de nouvelles marges de progrès.**

Pendant la Présidence française de l'Union européenne et à l'occasion de la Semaine française de la sécurité routière, le débat « **Progresser en France en matière de sécurité routière grâce aux échanges de bonnes pratiques** » est organisé par le ministère français de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et le Conseil européen de la sécurité des transports (ETSC). Ainsi, plus de soixante-dix experts, décideurs politiques et représentants du secteur privé, se réunissent pour débattre des mesures à fort potentiel qui permettraient à la France d'atteindre l'objectif fixé pour 2012 par Nicolas SARKOZY et mis en œuvre sous l'autorité de Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, en charge de la sécurité routière, avec Dominique BUSSEAU, secrétaire d'État chargé des Transports.

La mise en place d'une politique nationale volontaire, visant à un meilleur respect des règles du Code de la route, a permis à la France d'obtenir les meilleurs résultats de l'Union européenne en termes de réduction du nombre de personnes tuées depuis 2001, ce qui lui a valu, en 2007, le premier prix « Road Safety PIN Award ».

La France doit cependant intensifier ses efforts si elle veut se placer dans le peloton de tête des pays les plus sûrs en matière de sécurité routière. Si elle se classe septième en termes de mortalité en 2007, derrière Malte, les Pays-Bas, la Suède, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Finlande, elle n'est que quatorzième sur 22 pays en ce qui concerne l'accidentalité des

usagers de deux-roues motorisés. Par ailleurs, le taux d'accidents mortels causés par des conducteurs sous l'emprise de l'alcool est resté stable – autour de 29% - depuis 1996. C'est ainsi que l'alcool a remplacé la vitesse comme cause principale d'accidents mortels sur les routes françaises. La lutte contre l'usage des téléphones portables au volant -responsables d'au moins 7 % des personnes tuées- devrait également être intensifiée.

Cette matinée de réflexion permet de puiser les meilleures pratiques de chacun des pays afin de concourir à l'objectif commun de réduire de moitié le nombre de personnes tuées d'ici à 2010.

Retrouvez toutes les informations sur :

[www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)

et

[www.etsc.be](http://www.etsc.be)

***L'événement bénéficie du soutien de Toyota France.***

---

**Contacts presse :**

**Sécurité routière**

Alexandra THERIZOL

01 40 81 80 75 / 82 54 / 06 75 19 83 90

**ETSC**

Graziella JOST

+32 (0) 22 30 41 06 / +32 (0)4 98 51 65 62 (portable)

---